

Monsieur le premier Président,
Monsieur le Procureur général,

En invitant à une audience solennelle de rentrée une directrice d'école de jardin et de paysage, vous inaugurez certainement un genre...

Monsieur le premier Président, il y a deux ans, vous m'avez fait le plaisir et l'honneur de me rendre une visite de bon voisinage, entre occupants de ces lieux chargés d'histoire.

La Cour d'appel est en effet installée dans les anciennes écuries de la Reine et l'école nationale supérieure de paysage dans le Potager du Roi, depuis sa fondation il y a cinquante ans, première école de paysage en France, qui forme des paysagistes concepteurs et des concepteurs de jardin.

De notre proximité est venue cette idée de votre part, de faire plancher nos apprentis concepteurs de jardin sur le magnifique projet de rénovation de la Cour d'appel.

Après tout, nous avons une dette fort ancienne à acquitter : les écuries étaient le fournisseur officiel de fertilisant organique du Potager, dont nous faisons grande consommation pour maintenir une production intensive.

Et de la justice au jardin, il n'y a finalement qu'un pas, que certains de vos confrères et hommes de loi avant vous ont franchi : Jean Baptiste de la Quintinie, directeur des potagers royaux, qui a créé ce potager en 1683, était à l'origine avocat au Parlement de Paris et maître des requêtes de la Reine avant de se prendre de passion pour le jardin.

Aujourd'hui encore, nous accueillons régulièrement au sein de cette formation de création et de conception de jardin des avocats et juristes en reconversion.

Mais le véritable lien qui unit jardin et justice, c'est un lien symbolique, et on sait que les symboles importent en cette rentrée solennelle. Ils importent plus encore à Versailles, où tout, y compris les jardins, était manifeste politique.

Pour créer le jardin à la française, Louis XIV avait donné sa feuille de route à Le Nôtre : "l'ordre en esthétique, c'est la symétrie. La justice, en esthétique, c'est la perspective".

Monsieur le Président, dans votre allocution vous avez parlé de ce projet de jardin comme d'un symbole de paix et d'humanité. En faisant entrer le jardin dans un lieu de justice, vous tracez une perspective. Au propre comme au figuré.

Au propre parce que l'esthétisme de ces perspectives gagnera à l'intervention sensible de nos paysagistes, dans le respect de l'harmonie et de l'intention architecturale des lieux ; vous aviez fait du respect de cette dimension historique une condition sine qua non.

Vous prenez aussi votre part des grands enjeux écologiques de notre époque. La végétalisation d'un lieu parfaitement minéral est toujours une bonne idée : lutte contre les îlots de chaleur, augmentation de la biodiversité, désartificialisation des sols...

Enfin et surtout, pour les paysagistes et les concepteurs de jardin, le jardin dans un lieu de justice, ce n'est pas une anecdote. C'est un symbole d'humanité, un marqueur civilisationnel.

- ➔ Aux victimes, vous offrez un lieu de ressourcement et de réparation, un espace de naturalité qui appelle à la résilience face à l'épreuve, qui offre la consolation de la terre, du cycle infini de la nature, et du retour aux racines.

- ➔ En créant des espaces de détente et d'apaisement, vous témoignez d'une attention pour vos collaborateurs et pour tous les hommes et femmes de loi toujours sous pression, parfois malmenés, et dont chacun mesure la difficulté de la tâche.

- ➔ Aux justiciables, on évitera de parler d'espace d'évasion... et j'entends bien qu'il n'est pas plus facile de prendre dix ans même avec vue sur jardin... mais en redonnant sa place au vivant, vous dites aussi quelque chose de votre confiance en l'avenir, y compris en leur avenir, en leur capacité de réparation, de projection, de réancrage dans l'humanité, malgré tout.

Mon jardinier en chef a coutume de rappeler qu'au jardin on travaille pour ses successeurs. Le jardin c'est l'école de l'humilité, de la patience, de la confiance dans le temps long. L'acceptation que face au vivant, le jardinier, malgré toute sa science et ses soins, est souvent surpris, que parfois ça ne pousse pas comme on voudrait, qu'il y a des mauvaises herbes mais qu'il y a aussi parfois de très belles surprises. Et

que les efforts ne sont jamais vains même s'ils doivent être toujours renouvelés. Je crois que vous partagez cette philosophie de la patience laborieuse, de la confiance et du temps long.

Cela nous est cher.

Nous sommes déjà intervenus dans les prisons, pour créer des jardins et des potagers, pour apporter le paysage à ceux qui en sont privés.

Nous avons aussi fait entrer la justice dans le jardin : nous accueillons des TIG au Potager et en sommes fiers.

Aussi pour l'ENSP, c'est un échange naturel qui s'est engagé entre la Cour d'appel et nos apprenants.

J'espère que vous serez sensibles à leur univers poétique, qui transforme une partie du parking en espace boisé, supprime un mur pour ouvrir une perspective, met l'eau en scène, crée en dialogue entre les végétaux et les façades, joue avec l'ombre et la lumière, tout en gérant astucieusement les flux et les circulations.

Ces projets vous ont convaincu en répondant, au-delà des qualités artistiques de leurs projets aux trois critères de respect de la dimension patrimoniale, de réponse aux attentes et aux usages, et de faisabilité technique.

Félicitations à Caroline Semere pour avoir remporté ce concours ainsi qu'Anne Gilot, Anaïs Ladaurade et Sébastien Latxague.

Je vous propose de vous promener tout à l'heure dans ces jardins, en vous laissant guider par nos concepteurs.

Enfin au nom de l'ENSP je veux remercier Monsieur le premier Président, Monsieur le Procureur général pour la confiance que vous nous avez témoignées. Vos équipes et vous-même avez joué le jeu en accompagnant nos apprenants, avec patience, bienveillance et exigence. C'est ce qui a fait toute la qualité des projets, et de l'expérience d'enseignement qu'ils et elles en ont tiré.

Je remercie aussi nos apprenants et leurs enseignants dévoués.

Dans votre discours comme dans celui de Monsieur le Procureur général, j'ai noté qu'il a été question de transmission. C'est finalement ce qui nous rejoint : la transmission de sites historiques, ceux dans lesquels nous sommes installés. Mais surtout des lieux d'investissement dans l'avenir, en accompagnant ces nouvelles générations face aux enjeux qui les attendent, en leur donnant ou redonnant confiance, pour qu'ils trouvent ou retrouvent leur place et leur contribution dans la société.

C'est peut-être pour cela que vous avez fait le choix d'investir dans une école, dans notre très belle école, et la nouvelle génération de paysagistes et de concepteurs de jardin vous en remercie.